

## Bac : Nouvelles journées de violence sans issue...

5-6 minutes

---

*La désorganisation qui accompagne les épreuves de contrôle continu du bac a continué le 31 janvier. Encore une fois le nom d'épreuves n'a pas été prononcé en vain tellement on a encore franchi de nouvelles limites ce jour là avec notamment la garde à vue durant 32 heures d'élèves de 16 ans à Paris. Un autre événement important est intervenu : une dépêche AFP sur le mouvement pourrait mettre fin au silence qui accompagne dans les médias nationaux cette perturbation massive du bac 2021.*

### Dormir en cellule à 16 ans



Trois élèves du lycée Ravel de Paris ont passé 32 heures en garde à vue les 31 janvier et 1er février sans qu'aucune charge ne soit retenue contre eux. Il y avait déjà eu des interventions violentes de la police au lycée voisin Hélène Boucher. Le 31 janvier une nouvelle étape a été franchie. Quatre jeunes âgés de 16 ans ont été arrêtés par la police le 31. Trois seront gardés au poste de police durant 32 heures. Ils passeront une nuit en cellule. On leur reproche d'avoir mis le feu à une poubelle.

Au final, ces jeunes ne verront jamais de juge et n'auront aucun

procès. Ils sont présentés le 1er février à un délégué du procureur qui leur notifie "une réparation pénale" décidée apparemment par le seul parquet. Les jeunes devront rencontrer un éducateur qui décidera du contenu de la mesure.

Pour le Snes Fsu , cette procédure vise à "discréditer le mouvement". Le Snes craint "l'escalade de la provocation et de la répression".

La Fcpe, première association de parents d'élèves, "demande le respect des jeunes et la protection de leur intégrité physique et mentale". Or elle relève que "les épreuves du bac 2021 ne se passent pas bien. Les élèves sont asphyxiés. Dans certains établissements ce sont les gaz lacrymogènes, les gardes à vue, le confinement pour passer les épreuves".

### **Fraude massive**

Au lycée Jean Macé de Rennes, des enseignants ont relevé de très nombreuses irrégularités durant les épreuves du 29 au 31 janvier. Ainsi "les candidats ont composé dans la plupart des salles avec accès à leur téléphone, leur sac. Des corrigés d'épreuves ont circulé avant et pendant l'épreuve sur ces portables. Les candidats ont communiqué durant l'épreuve". Les consignes d'examen n'ont pas été transmises à tous les candidats. Résultat des élèves ont refusé de participer à ces épreuves. Selon Ouest France la seule réponse du rectorat est la menace de zéro pour les élèves qui n'ont pas composé.

### **Du côté des professeurs**

L'Adeaf, association des professeurs d'allemand, publie les témoignages de professeurs sur la façon dont ils vivent ces épreuves. Ils témoignent des tensions générées dans les établissements par des épreuves bricolées. C'est particulièrement net en langues où l'épreuve nécessite des conditions particulières. Plusieurs enseignants signalent des conditions de passage non conformes. Ces professeurs d'allemand se retrouvent souvent avec un nombre très important de copies : 35, 40 copies en général alors

qu'aucun texte ne signifie leur rémunération. Une enseignante signale qu'elle corrige ses propres élèves, ce qui est évidemment non réglementaire. Les chefs d'établissement semblent dépassés par l'organisation des épreuves même là où il n'y a pas de trouble grave. Plusieurs enseignants annoncent des grèves de notes.

### **Quelle issue ?**

Alors que ces désordres durent depuis plus d'une semaine, les grands médias nationaux sont restés muets. Une dépêche AFP du 31 janvier met toute l'attention sur les "tensions" qui "perdurent autour du bac". Elle relève le mutisme du ministère sur le nombre d'établissements concernés. La presse régionale, les syndicats de personnels de direction attestent pourtant d'un mouvement très important avec un cinquième des établissements perturbés.

Comment en sortir ? On sait que les syndicats avaient tous demandé l'annulation de cette première session. Mais ils sont profondément divisés sur le sujet. Le Sgen Cfdt, le Snpden Usa demandent un vrai contrôle continu. Le Snes Fsu demande l'annulation de la session et le "retour à des épreuves nationales terminales et anonymes". Pour le Snes Fsu c'est le caractère local des épreuves qui génère les irrégularités et les troubles. La FCPE vient de prendre position le 31 janvier pour "la mise en place d'un véritable contrôle continu".

Le comité de suivi de la réforme du bac annonce un bilan pour le mois de mars en vue de changer les règles pour la seconde session en avril. Vu le nombre d'élèves sanctionnables et le désordre dans les établissements, cet horizon printanier semble bien lointain. Combien d'incidents graves jusque là ?

**F Jarraud**

[Une journée ordinaire](#)

[Adeaf](#)